

Séance ordinaire du 2 mai 2016

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce deuxième jour du mois de mai deux mille seize (02-05-2016) à 19 h 30, au 1230 rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente-trois (19 h 33) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire procède à la lecture de la pensée du mois :

« Vouloir quelque chose, mais ne pas essayer,
c'est comme vouloir nager sans se mouiller. »

Wilson Kanadi

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Mai 2016

7. Adoption du Code de conduite 2016 - Employés des travaux publics

8. Financement temporaire – Règlement numéro 429-2014 – Construction d'une bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès

9. Financement temporaire – Règlement numéro 433-2016 – Réalisation de travaux d'asphaltage rue Biron

10. Financement temporaire – Règlement numéro 434-2016 – Acquisition d'une unité d'urgence

11. Office municipal d'habitation (OMH) – Approbation des états financiers 2015

12. Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) – Contrat d'emphytéose - Dépôt de neiges usées

Séance ordinaire du 2 mai 2016

13. Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) – Non-conformité du portail pour le contrôle radiologique des déchets entrants
 14. Octroi de contrat à Génicité inc.– Préparation plans et devis technique pour la vidange des étangs aérés
 15. Octroi de contrat à Steve Lefebvre – Offre de services pour la préparation du devis et la consultation pour une unité d'urgence pour le Service incendie
 16. Octroi de contrat – Lignage de rues
 17. Octroi de contrat – Les tailles à Bournival - Émondage et abattage d'arbres
 18. Octroi de contrat – Fauchage des bordures de routes - 2016
 19. Autorisation à procéder à un appel d'offres public – Construction bâtisse multifonctionnelle
 20. Autorisation à demander des soumissions pour l'entretien préventif des unités de climatisation et de chauffage
 21. Autorisation à demander des soumissions pour la vidange des étangs aérés
 22. Demande d'autorisation – Mise à feu – Exercice des pompiers
 23. Demande d'autorisation - Ferme Serin enr. - Coupe d'arbres et démantèlement d'une clôture
 24. Inscription - Formation - Programme de qualification des opérateurs de stations d'épuration municipales
 25. Autorisation de participation - Rencontre regroupement régional 2016 de la Mauricie et du Centre-du-Québec
 26. Demande d'autorisation à la CPTAQ de Construction DJL inc. à l'égard des lots 2 546 902 et 2 547 176, 2 546 841 du cadastre du Québec, situés dans la zone Af-15
 27. Nomination d'une personne désignée pour régler les mécontentes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales
 28. Autorisation de participation - PG Solutions - Formation à distance « Notions avancées du module des permis »
 29. AQLP – Formation – Caractéristiques d'un avant champ de baseball
 30. AQLM – Inscription au congrès 2016
 31. Embauche monitrice en chef — Camp de jour, édition 2016
 32. Embauche des moniteurs — Camp de jour, édition 2016
 33. École Ami-Joie-et-des-Grès – Renouvellement de l'entente pour l'utilisation du gymnase
 34. Demande de gratuité - Camp de jour
 35. Autorisation pour vente de garage
 36. Demande de matériel - Duplessis Mécanique inc.– Événement SDP
 37. Versement de la redevance – Hockey Mineur St-Boniface
 38. Octroi de contrat – Tonte gazon
 39. Proclamation des Journées de la Culture
 40. Chambre de Commerce – Renouvellement de l'adhésion 2016-2017
 41. Fondation prévention suicide les Deux Rives – Tournoi de golf
 42. Motion de félicitations – Soirée des Sommets Desjardins – Deno Fruits et Légumes
 43. Affaires diverses
 - 43.1 Motion de félicitations – Directrice des Loisirs – Organisation de la Soirée des Bénévoles
- Période de questions
44. Clôture de la séance

2016-05-172

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mai 2016

Mot du maire

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il souligne que tous les citoyens ont reçu une invitation de la part de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) pour assister à une rencontre avec le Comité de vigilance à la salle communautaire le 16 mai prochain et participer, s'il y a lieu, à l'élection d'un représentant des citoyens au sein de ce comité. Il encourage donc les personnes intéressées à venir poser leur candidature, et invite tous les autres citoyens à venir s'informer sur les actions qui ont été prises au cours de ces quatre (4) dernières années par le Comité. Il précise que ce processus ne concerne pas seulement le conseil municipal, mais bien toute la population.

Par la suite, le maire indique qu'en ce qui a trait à la demande de la Ville de Shawinigan au sujet des équipements supralocaux, une rencontre est prévue le jeudi 5 mai avec les dix (10) municipalités et les députés concernés.

Il ajoute qu'en ce qui concerne le dossier de la problématique de l'eau contaminée dans le secteur Les Grès, une rencontre est prévue le lundi 30 mai prochain

Le maire informe les gens à l'effet que la Municipalité devrait recevoir bientôt une requête demandant une étude pour prolonger le réseau d'eau potable de la municipalité jusqu'au domaine Lavoie.

Il annonce ensuite que les travaux pour la construction de la nouvelle bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès devraient débuter au cours des prochaines semaines.

Le maire termine par des remerciements adressés à la directrice des loisirs, Mme Karine Perreault, pour l'organisation de la Soirée des bénévoles, et aux nombreux bénévoles présents lors de cet événement. Enfin, le maire félicite le propriétaire du commerce Deno Fruits et Légumes, M. Normand Loranger, pour avoir reçu le prix « Bâtisseur » lors de la 27^e édition de la Soirée des Sommets Desjardins, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 avril 2016 et de la séance extraordinaire du 27 avril 2016 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2016-05-173

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 avril 2016 et de la séance extraordinaire du 27 avril 2016 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2016-05-02 préparé par madame Josiane Pellerin greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

Séance ordinaire du 2 mai 2016

2016-05-174 EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2016-05-02.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

La secrétaire-trésorière dépose au conseil les deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 C.M., tels que préparés par la secrétaire-trésorière adjointe.

5. Adoption des comptes fournisseurs

2016-05-175 Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver :

- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 30 avril 2016* totalisant 125 074,34 \$.
- Les comptes à payer *au 30 avril 2016* au montant de 411 262,15 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la Municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Construction et Pavage Boisvert — Matériaux Dekhockey

2016-05-176 Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'affectation du fonds de roulement d'une somme de 138,38 \$, taxe nette, pour pourvoir à la dépense relative aux matériaux fournis par Construction et Pavage Boisvert dans le cadre de la mise en place d'un dekhockey.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Sécurité publique Québec – 1^{er} et 2^e versements — Services de la Sûreté du Québec

2016-05-177 Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement au ministre des Finances, de la facture n° 98876, en deux versements, le premier de 180 045 \$ payable au plus tard le 30 juin 2016 et le deuxième, de 180 045 \$, payable au plus tard le 31 octobre 2016, pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mai 2016

Argus Environnement inc.- Honoraires professionnels – Dossier RGMRM

2016-05-178 Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Argus Environnement inc. de la facture n° 202, de 380 \$, avant taxes, pour services professionnels rendus concernant le dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Enerco groupe-conseil S.E.N.C.- Honoraires professionnels – Bâtisse multifonctionnelle

2016-05-179 Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Enerco groupe-conseil S.E.N.C., de la facture n° 718 de 11 177,50 \$, avant taxes, représentant les honoraires professionnels pour des services d'ingénierie pour la construction d'une bâtisse multifonctionnelle. (Résolution numéro 2015-04-143)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Junior Tifo Consultant technologique – Refonte site Internet

2016-05-180 Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Junior Tifo Consultant technologique de la facture n° 186 de 1600 \$, avant taxes, pour la refonte du site Internet de la municipalité. (Résolution 2016-03-099)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Gaillardetz – Honoraires professionnels- Services-conseils (coaching) en urbanisme

2016-05-181 Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Yves Gaillardetz, consultant en urbanisme et affaires municipales, de la facture n° 1 au montant de 575 \$, représentant les honoraires professionnels pour des services-conseils (coaching) auprès du personnel responsable de l'urbanisme. (Résolution 2015-12-458)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Les Fleurons du Québec – Cotisation 2016

2016-05-182 Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à la Corporation des Fleurons du Québec, de la facture n° 4038, de 415 \$, avant taxes, pour la cotisation de l'année 2016. (Résolution 2015-01-035)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Tremblay Bois Mignault Lemay, S.E.N.C.R.L.- Honoraires professionnels – Service Première Ligne

2016-05-183 Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Tremblay Bois Mignault Lemay, S.E.N.C.R.L., des factures nos 101835, 101837 et 101839, respectivement d'un montant de 484,90 \$, 1 311,50 \$ de 1 089,20 \$, avant taxes,

Séance ordinaire du 2 mai 2016

représentant des honoraires professionnels pour le Service Première Ligne et des dossiers divers, pour la période se terminant le 31 mars 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Marceau Soucy Boudreau Avocats – Honoraires professionnels – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

2016-05-184

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Marceau Soucy Boudreau Avocats, de la facture n° 17325 de 231,90 \$, avant taxes représentant des honoraires professionnels dans le cadre du dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels- Dossier Équité salariale

2016-05-185

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources humaines inc. des factures n°s 4847, 4853 et 4859, respectivement de 213,75 \$, 403,75 \$ et 427,50 \$, avant taxes, totalisant 1 045,00 \$, représentant des honoraires professionnels concernant le dossier de l'équité salariale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mallette S.E.N.C.R.L. – Honoraires professionnels – Vérification fin d'année 2015

2016-05-186

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Mallette S.E.N.C.R.L., de la facture n° F1-00010837 de 9 450,00 \$, avant taxes, représentant les honoraires professionnels relativement à la vérification de l'année financière 2015.
(Résolution 2015-12-456)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MMQ – Franchise – Réclamation au tiers rue du Couvent

2016-05-187

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à la Mutuelle des municipalités du Québec, de la facture n° 152355-30 de 1 000,00 \$, pour le paiement de la franchise du contrat d'assurance, dans le cadre de la réclamation concernant les dommages au tiers rue du Couvent.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L.– Honoraires professionnels – Renouvellement convention collective des pompiers

2016-05-188

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L., de la facture n° 1286783 de 1 617,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le dossier du renouvellement

Séance ordinaire du 2 mai 2016

de la convention collective des pompiers et des relations de travail pour la période se terminant le 31 mars 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Mai 2016

2016-05-189

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, appuyé de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits et l'affectation de surplus suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Fête nationale - Socan	02.70150.339	80,00 \$
Fête nationale – Permis de réunion	02.70150.339	86,00 \$
2 toilettes mobiles – Symposium – Stationnement Café du marché	02.70150.516	325,00 \$
Réparation des estrades Parc les Grès	02.70150.521	2 000,00 \$
Camp de jour – Coordonnateur – 4 mois (mai à août)	02.70152.333	189,00 \$
Activitek - logiciel	02.70152.414	600,00 \$
T-shirt (moniteurs et enfants)	02.70152.649	1 000,00 \$
Matériel	02.70152.649	750,00 \$
Ordinateur portable pour monitrice en chef	02.70152.649	500,00 \$
Conciergerie Ami-Joie	02.70152.649	600,00 \$
Nettoyage de puisards	02.32000.459	8 000,00 \$
Achat ponceau 18 po entrée propriété	02.32000.521	300,00 \$
Ensemble caoutchouc pour balai motorisé (remplacement)	02.32000.526	419,90 \$
Réparation barrière (garage)	02.32010.522	645,00 \$
Achat pièces niveleuse	02.32020.525	975,96 \$
Achat pièces souffleuse à neige	02.33020.525	1 329,30 \$
Achat pompe B-F (remplacement)	02.41300.521	262,50 \$
Réparation Aspiréco achat pièce	02.41400.521	2 205,00 \$
Lampe pour valise poste de commandement	02.22000.649	23,09 \$
Bottes de combat (remplacement Y. Bournival)	02.22000.650	194,23 \$
Pantalon d'uniforme (remplacement D. Isabelle)	02.22000.650	38,84 \$
Soulier d'uniforme (remplacement D. Isabelle)	02.22000.650	147,81 \$
3 paires de bottes (150 \$ chacune)	02.22310.650	450,00 \$
Filets et installations Dekhockey	23.08000.721	8 873,75 \$
Système de caméra*	23.02000.722	1 868,86 \$
	TOTAL	31 964,24 \$

Affectation du surplus :

Description	Montant
*Système de caméra	1 868,86 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Adoption du Code de conduite 2016 - Employés des travaux publics

CONSIDÉRANT que pour protéger la santé et la sécurité des employés des travaux publics, il y a lieu d'établir un code de conduite applicable sur les lieux de travail;

Séance ordinaire du 2 mai 2016

2016-05-190

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le *Code de conduite 2016* pour les employés des travaux publics.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Financement temporaire – Règlement numéro 429-2014 – Construction d'une bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le 19 novembre 2014, le *Règlement numéro 429-2014 décrétant une dépense et un emprunt de 645 894 \$ pour la construction d'une bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès*;

CONSIDÉRANT les dispositions législatives concernant les emprunts temporaires (*art. 1093 du Code municipal du Québec*);

2016-05-191

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise un emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 645 894 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 429-2014 et son émission auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, de manière progressive et temporaire (taux variable). Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis au financement présent pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Financement temporaire – Règlement numéro 433-2016 – Réalisation de travaux d'asphaltage rue Biron

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le 29 février 2016, le *Règlement numéro 433-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 89 250 \$ pour la réalisation de travaux d'asphaltage sur la rue Biron*;

CONSIDÉRANT les dispositions législatives concernant les emprunts temporaires (*art. 1093 du Code municipal du Québec*);

2016-05-192

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise un emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 89 250 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 433-2016 et son émission auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, de manière progressive et temporaire (taux variable). Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis au financement présent pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Financement temporaire – Règlement numéro 434-2016 – Acquisition d'une unité d'urgence

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le 12 avril 2016, le *Règlement numéro 434-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 175 000 \$ pour l'acquisition d'une unité d'urgence pour le service incendie*;

Séance ordinaire du 2 mai 2016

CONSIDÉRANT les dispositions législatives concernant les emprunts temporaires (*art. 1093 du Code municipal du Québec*);

2016-05-193

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise un emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 175 000 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 434-2016 et son émission auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, de manière progressive et temporaire (taux variable). Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis au financement présent pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Office municipal d'habitation (OMH) – Approbation des états financiers 2015

CONSIDÉRANT les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès (OMH) pour l'année 2015 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. et présentant un déficit d'exploitation de 61 556 \$;

CONSIDÉRANT que la partie que la Municipalité assume représente 10% du déficit, soit un montant de 6 156 \$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a versé un montant de 6 653 \$ pour l'OMH en 2015 et qu'il y a un solde à recevoir de 497 \$;

2016-05-194

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt des états financiers pour l'exercice 2015 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès. Il est de plus résolu d'autoriser l'encaissement du chèque de 497 \$ émis par l'OMH afin de régulariser les contributions pour l'année 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) – Contrat d'emphytéose - Dépôt de neiges usées

CONSIDÉRANT le contrat d'emphytéose en vigueur entre la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès à des fins d'exploitation d'un dépôt de neiges usées;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à tous les travaux nécessaires à la construction, l'aménagement et l'opération de ce dépôt de neiges usées sur le site de la RGMRM;

CONSIDÉRANT l'article 10 de ce contrat qui stipule que « Cette cession en emphytéose pourra être renouvelée pour une période de cinq (5) ans supplémentaires à la condition expresse que l'emphytéote avise le bailleur par écrit au moins trois (3) mois, mais pas plus que six (6) mois avant l'échéance »;

2016-05-195

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Bastien, appuyé de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès avise la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie qu'elle désire renouveler le contrat

Séance ordinaire du 2 mai 2016

d'emphytéose concernant le dépôt de neiges usées, et ce, pour une période de cinq ans supplémentaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) – Non-conformité du portail pour le contrôle radiologique des déchets entrants

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité de la Municipalité de veiller à la sécurité sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) est sur le territoire de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT la correspondance du 18 février 2016 du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), adressée à la RGMRM, portant sur l'avis antérieur de non-conformité du 23 novembre 2015, dans laquelle il est mentionné que le portail pour le contrôle radiologique des déchets entrants était non-fonctionnel durant plus de 5 mois et que l'entrée des matières résiduelles s'est quand même poursuivie, et ce, en contravention avec la réglementation en vigueur;

2016-05-196

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard St-Pierre, appuyé de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande à la RGMRM de faire la démonstration à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès qu'aucun déchet radioactif n'a pu être enfoui au lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Étienne-des-Grès durant cette période de 5 mois.

Il est de plus résolu de transmettre une copie de cette résolution à M. René Goyette, représentant de Trois-Rivières et président du C.A., M. Michel Angers, représentant de Shawinigan, M. Claude Boulanger, représentant de la MRC de Maskinongé, M. Luc Dostaler, représentant de la MRC des Chenaux, M. Paul Labranche, représentant de la MRC de Mékinac, M. Guy Simon, représentant de la Municipalité de Champlain, M. Pierre Michel Auger, député de Champlain, Mme Julie Boulet, députée de Laviolette, M. Pierre Giguère, député de Saint-Maurice, M. Jean-Denis Girard, député de Trois-Rivières, M. Marc H. Plante, député de Maskinongé et adjoint parlementaire du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Marcel Binet, directeur adjoint à la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de la Mauricie et du Centre du Québec, Mme Valérie Grandmont, directrice régionale par intérim du Centre de contrôle environnemental de la Mauricie et du Centre-du-Québec, ainsi qu'à M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Octroi de contrat à Génicité inc.- Préparation plans et devis technique pour la vidange des étangs aérés

2016-05-197

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Génicité inc. le contrat pour la préparation des plans et devis technique, la surveillance bureau et chantier pour la vidange des étangs aérés pour un montant de 7 500,00 \$ avant taxes, et ce, selon l'offre de services datée du 14 avril 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mai 2016

15. Octroi de contrat à Steve Lefebvre – Offre de services pour la préparation du devis et la consultation pour une unité d'urgence pour le Service incendie

2016-05-198

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie au consultant Steve Lefebvre, le contrat pour la préparation du devis et la consultation pour l'acquisition d'une unité d'urgence pour le Service incendie au montant de 3 600,00 \$ avant taxes, et ce, selon l'offre de services datée du 29 avril.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Octroi de contrat – Lignage de rues

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux de lignage des rues de la municipalité, le 11 avril 2016;

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissionnaires des cinq (5) soumissionnaires invités ont présenté une soumission le 26 avril 2016, comme suit :

Entrepreneurs	Montant Avant taxes
Lignco Sigma inc.	15 486,00 \$
Marquage et Traçage du Québec inc.	16 862,32 \$
Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.)	17 392,90 \$

2016-05-199

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour les travaux de lignage des rues, à Lignco Sigma inc., au montant de 15 486,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Octroi de contrat – Les tailles à Bournival - Émondage et abattage d'arbres

2016-05-200

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à l'entreprise Les tailles à Bournival le contrat pour l'émondage et l'abattage d'arbres : sur le terrain de l'hôtel de ville, pour un montant de 320,00 \$; au parc Réal-St-Onge, pour un montant de 620,00 \$; sur la rue Linda, pour un montant de 2 300,00 \$, sur le 2^e Rang et le 4^e Rang, pour un montant de 4 140,00 \$, totalisant un montant de 7 380,00 \$, avant les taxes, selon l'offre de service datée du 25 avril 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Octroi de contrat – Fauchage des bordures de routes - 2016

2016-05-201

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et il est résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat de fauchage des bordures de routes pour l'année 2016 à Laurent Grenier, comme suit : la partie des chemins appartenant à la municipalité, pour un montant de 5 796,00 \$, avant taxes, et la partie appartenant au ministère des Transports, pour un montant de 680,00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mai 2016

19. Autorisation à procéder à un appel d'offres public – Construction bâtisse multifonctionnelle

2016-05-202

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres public pour la construction d'une bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Autorisation à demander des propositions de prix pour l'entretien préventif des unités de climatisation et de chauffage

2016-05-203

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des propositions de prix pour l'entretien préventif des unités de climatisation et de chauffage.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Autorisation à demander des soumissions pour la vidange des étangs aérés

2016-05-204

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour la vidange des étangs aérés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Demande d'autorisation – Mise à feu – Exercice des pompiers

CONSIDÉRANT que M. Denis Lacerte a fait don à la Municipalité de sa maison d'été située au 620, avenue Saint-Thomas-de-Caxton Nord, pour un exercice de mise à feu par le Service d'incendie ;

2016-05-205

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le Service incendie à procéder, le 4 juin 2016, à l'exercice de mise à feu du bâtiment sis au 620, avenue Saint-Thomas-de-Caxton Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Demande d'autorisation - Ferme Serin enr. - Coupe d'arbres et démantèlement d'une clôture

CONSIDÉRANT que le propriétaire de la Ferme Serin enr. désire procéder à la plantation d'une haie d'arbres coupe-vent dans l'emprise de l'avenue Ringuette pour, entre autres, la protection de ses cultures ;

2016-05-206

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le propriétaire de la Ferme Serin à effectuer, à ses frais, une coupe d'arbres et le démantèlement d'une clôture dans l'emprise de l'avenue Ringuette, selon les plans préparés par le Groupe Envir-Eau-Sol inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mai 2016

24. Inscription - Formation - Programme de qualification des opérateurs de stations d'épuration municipales

2016-05-207

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'inscription de MM. Jean-René Duplessis, René Bellemare et Martin Milot à une formation dans le cadre du « Programme de qualification des opérateurs de stations d'épuration municipales » (2TEUEA), imposée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, au montant de 111,00 \$ chacun, pour un total de 333,00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Autorisation de participation - Rencontre regroupement régional 2016 de la Mauricie et du Centre-du-Québec

2016-05-208

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des travaux publics, Jean-René Duplessis, à participer à la Rencontre du regroupement régional 2016 de la Mauricie et du Centre-du-Québec qui se tiendra le 18 mai 2016 de 8 h 30 à 15 h, au coût de 39,14 \$, plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Demande d'autorisation à la CPTAQ de Construction DJL inc. à l'égard des lots 2 546 902 et 2 547 176, 2 546 841 du cadastre du Québec, situés dans la zone Af-15

CONSIDÉRANT que la demande de DJL inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) vise à utiliser à des fins autres que l'agriculture une superficie approximative de 4069,3 m², correspondant à une partie des lots 2 547 176 (propriété de monsieur Pierre Paquette) et 2 546 841 (propriété de 9256-3998 Québec inc.);

CONSIDÉRANT que la demande a pour objet la création et l'utilisation d'un chemin d'accès menant au lot enclavé 2 546 902 (propriété de Construction DJL inc.) dans le but d'exploiter une gravière-sablère;

CONSIDÉRANT que la Municipalité entend demeurer impartiale devant quelque litige que ce soit opposant les propriétaires concernés;

CONSIDÉRANT que ces derniers peuvent faire valoir leurs droits auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT que cette demande d'autorisation ne contrevient pas à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que l'autorisation demandée n'aura pas d'impact négatif significatif sur les activités agricoles existantes des lots visés par la demande ou des lots voisins;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe pas d'autres espaces disponibles ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole pour ce projet;

2016-05-209

À CES CAUSES, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès appuie et approuve la demande de Construction DJL inc. auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mai 2016

27. Nomination d'une personne désignée pour régler les mécontentes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales

CONSIDÉRANT que, selon l'article 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (LCM), la municipalité doit désigner, par résolution, une personne pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 (LCM) et prévoir, conformément à l'article 35(LCM), la rémunération et les frais admissibles payables par les propriétaires concernés selon les modalités prévues à l'article 41 (LCM);

2016-05-210

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désigne madame Geneviève Massicotte pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 (LCM).

Il est résolu que la rémunération et les dépenses admissibles de la personne désignée soient les mêmes que celles fixées par ses conditions de travail en vigueur en tant qu'inspectrice en bâtiment et en environnement et, conformément à l'article 41 (LCM), cette rémunération et ces dépenses sont réparties au prorata de la part des propriétaires intéressés aux travaux.

Il est aussi résolu que tous les coûts réels des honoraires professionnels (ingénieur, arpenteur-géomètre, avocat, etc.), lorsque requis et selon la nature du dossier, soient payables par les propriétaires concernés et que, lors d'une intervention, une facture détaillée soit transmise aux personnes tenues au paiement de ces coûts, incluant toutes les pièces justificatives liées à cette intervention.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28. Autorisation de participation - PG Solutions - Formation à distance « Notions avancées du module des permis »

2016-05-211

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'inspectrice en bâtiment et en environnement, Geneviève Massicotte, à participer à un séminaire à distance de PG Solutions sur les notions avancées du module des permis qui se tiendra le 3 mai 2016 de 13 h 30 à 15 h 30, au coût de 168 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. AQLP – Formation – Caractéristiques d'un avant-champ de baseball

2016-05-212

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine l'inscription de Madame Karine Perreault, directrice des Loisirs, à participer à la formation intitulée : *Caractéristiques d'un avant-champ de baseball*, donnée par l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) et qui a eu lieu sous forme webinaire, le 21 avril 2016. La Municipalité assumera les frais d'inscription de 50,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

30. AQLM – Inscription au congrès 2016

2016-05-213

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise Karine Perreault, directrice des loisirs, à participer au congrès de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) qui se tiendra du 5 au 7 octobre 2016 à l'Hôtel Universel Rivière-du-

Séance ordinaire du 2 mai 2016

Loup, à Rivière-du-Loup. La Municipalité assumera les frais d'inscription de 335,00 \$, avant taxes, ainsi que tous les frais applicables inhérents à cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

31. Embauche monitrice en chef — Camp de jour, édition 2016

CONSIDÉRANT que madame Audrey Potz a travaillé à titre de monitrice au camp de jour durant les trois dernières années ;

CONSIDÉRANT que madame Potz désire occuper à nouveau le poste de monitrice en chef pour la prochaine saison estivale;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

2016-05-214

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'embauche de madame Audrey Potz à titre de monitrice en chef du camp de jour, et ce, à compter du 9 mai 2016 jusqu'au 19 août 2016.

L'horaire de travail pour la monitrice en chef sera de 35 heures par semaine pour la période du 9 mai 2016 au 24 juin 2016 et de 40 heures par semaine du 27 juin 2016 au 19 août 2016. Le salaire versé à la monitrice en chef sera le salaire minimum plus deux dollars, soit 12,75 \$ de l'heure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

32. Embauche des moniteurs — Camp de jour, édition 2016

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

2016-05-215

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès embauche six (6) moniteurs à temps plein soit : mesdames Megan Blanchet, Janik Ferland-Riendeau, Marianne Loranger, Alexandra Poulin et messieurs Jérémy Paquette et Antoine Poulin, et ce, à compter du 27 juin 2016 jusqu'au 12 août 2016, inclusivement. Le salaire versé aux moniteurs est le salaire minimum plus un dollar, tel que spécifié à la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

33. École Ami-Joie-et-des-Grès - Renouvellement de l'entente pour l'utilisation du gymnase

2016-05-216

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente avec l'école Ami-Joie-et-des-Grès concernant l'utilisation du gymnase ainsi que des toilettes et vestiaires adjacents du 27 juin au 12 août 2016 inclusivement pour le camp de jour 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

34. Demande de gratuité - Camp de jour

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la politique familiale municipale, le conseil désire apporter le soutien à trois jeunes stéphanois de familles présentement économiquement faibles;

Séance ordinaire du 2 mai 2016

CONSIDÉRANT l'importance pour ces familles de pouvoir bénéficier du camp de jour pour leurs enfants;

CONSIDÉRANT le soutien financier offert annuellement par la Municipalité aux jeunes Stéphanois dans le cadre de leurs activités sportives;

CONSIDÉRANT que cette action encouragerait d'autres organismes à procéder de cette manière, soit offrir une gratuité à quelques familles pour la participation à leurs activités;

2016-05-217

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès offre trois (3) gratuités d'inscription au camp de jour 2016.

Il est de plus résolu que le choix de ces trois jeunes soit fait par l'entremise du service de garde de l'école Ami-Joie-et-des-Grès selon les critères établis par l'école et par la Municipalité.

Il est de plus résolu qu'aux fins de préserver la confidentialité de ces jeunes seuls le Service de garde de l'école, la directrice générale de la municipalité, la directrice des loisirs et le moniteur en chef sont autorisés à traiter ces dossiers.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

35. Autorisation pour vente de garage

2016-05-218

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès permette l'organisation de la vente de garage annuelle qui se tiendra le samedi 28 mai et le dimanche 29 mai 2016. Il est de plus résolu d'annoncer cet événement dans l'Hebdo Shawinigan/Trois-Rivières, dans les petites annonces du Nouvelliste et de faire un publipostage dans la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36. Demande de matériel - Duplessis Mécanique inc. - Événement SDP

2016-05-219

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la location de deux toilettes mobiles et la fourniture gratuite d'un chapiteau pour l'« Événement SDP », organisé par Duplessis Mécanique inc., qui se tiendra le jeudi 30 juin et le vendredi 1^{er} juillet 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

37. Versement de la redevance - Hockey Mineur St-Boniface

2016-05-220

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès verse la somme de 2 120,00 \$ à l'organisation du Hockey Mineur St-Boniface pour les 53 joueurs participants de Saint-Étienne-des-Grès, pour la saison 2015-2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mai 2016

38. Octroi de contrat – Tonte gazon

2016-05-221

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat de tonte de gazon du terrain de l'ancienne maison de monsieur Sylvio Fortin à la Coopérative jeunesse de services (CJS), pour un montant de 260 \$, de juin à octobre 2016 (22 semaines). Il est également résolu qu'aucun frais supplémentaire ne soit demandé advenant le cas où l'entretien devrait être fait avant cette période.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

39. Proclamation des Journées de la Culture

ATTENDU que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la **Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès** et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU que la **Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès** a déjà manifesté par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

2016-05-222

EN CONSÉQUENCE, il est résolu, sur la recommandation du **Conseil municipal** :

QUE la **Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès**, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

40. Chambre de Commerce – Renouvellement de l'adhésion 2016-2017

2016-05-223

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle son adhésion à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la MRC de Maskinongé et défraie le coût de cette adhésion au montant de 225,85 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

41. Fondation prévention suicide les Deux Rives – Tournoi de golf

2016-05-224

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire, M. Robert Landry, et le conseiller M. Marc Bastien, à participer à un tournoi de golf au profit de la

Séance ordinaire du 2 mai 2016

Fondation prévention suicide les Deux Rives qui aura lieu le jeudi 26 mai prochain. La Municipalité assumera les frais d'inscription de 103,50 \$ par personne, pour un total de 207,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

42. Motion de félicitations – Soirée des Sommets Desjardins – Deno Fruits et Légumes

2016-05-225

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement l'entreprise Deno Fruits et Légumes pour le prix dans la catégorie « Bâtisseur » dans la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, lors de la 28^e édition de la Soirée des Sommets Desjardins, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

43. Affaires diverses

43.1 Motion de félicitations – Directrice des Loisirs – Organisation de la Soirée des Bénévoles

2016-05-226

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement Mme Karine Perreault, directrice des Loisirs de la municipalité pour l'organisation de la soirée des Bénévoles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 37
Fin : 20 h 57

44. Clôture de la séance

2016-05-227

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 57.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière